

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240102\_P\_001  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG**

**Objet : Signature d'un contrat pour la réalisation d'un diagnostic de pollution des sols sur la parcelle AD n°7 Rue du Stade sur la commune de Saint-Just-Malmont en vue de la construction de la future Gendarmerie.**

N° 20240102\_P\_001

Le Président,

Décide

De signer un contrat avec la société :

**OBJET**

**ALPES CONTROLES  
3 BIS IMPASSE DES PRAIRIES  
ANNECY LE VIEUX  
74940 ANNECY**

**N° SIRET : 351 812 698 00667**

Pour la réalisation d'un diagnostic de pollution des sols sur la parcelle AD n°7 Rue du Stade sur la commune de Saint-Just-Malmont en vue de la construction de la future Gendarmerie.

**Délai réalisation : date pré-réservée le 23 janvier 2024**

**Délai de remise de rapport : 3 semaines à l'issue de l'intervention**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

**Montant : 7 858.80 € TTC**

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 02 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240102-20240102\_P\_001-AU  
Reçu le 15/01/2024